

# SECRET

## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 208

SECRET/237/Add.5  
22 juin 1978

Original: anglais

### NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:4

#### Liste XXIV - Finlande

##### Addendum

La Mission permanente de Finlande a informé le secrétariat de l'achèvement des négociations menées au titre de l'article XXVIII:4 avec les pays suivants:

POLOGNE  
SUISSE  
ETATS-UNIS

Les textes des accords sont reproduits ci-après.

### Négociations au titre de l'article XXVIII:4

#### Liste XXIV - Finlande

A la suite de négociations entre la Finlande et la Pologne, le droit ad valorem calculé à partir d'un prélèvement spécifique à l'importation a été fixé au taux consolidé ci-après:

<u>Position du tarif douanier</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nouveau taux consolidé</u>
ex 08.11.B	Cassis	18%

(signé)

Pour la délégation de  
la Pologne

(signé)

Pour la délégation de  
la Finlande

29 mai 1978

Négociations au titre de l'article XXVIII:4Liste XXIV - Finlande

A la suite de négociations entre la Finlande et la Suisse, les droits ad valorem calculés à partir de prélèvements spécifiques à l'importation ont été fixés aux taux consolidés ci-après:

<u>Position du tarif douanier</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nouveau taux consolidé</u>
ex 20.05.A	Confitures, gelées et marmelades de fruits autres que les abricots (ex 101,901)	20%

(signé)

\_\_\_\_\_  
Pour la délégation de  
la Suisse

(signé)

\_\_\_\_\_  
Pour la délégation de  
la Finlande

6 avril 1978

Négociations au titre de l'article XXVIII:4Liste XXIV - Finlande

A la suite de négociations entre la Finlande et les Etats-Unis, les droits ad valorem calculés à partir de prélèvements spécifiques à l'importation ont été fixés aux taux consolidés ci-après:

<u>Position du tarif douanier</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nouveau taux consolidé</u>
07.04 A	Aulx (010)	7%
07.05.A.IV	Légumes à cosse secs ... autres que les pois et les haricots (080)	5%
08.01.A	Dattes (100)	4%
08.05.A	Amandes	3%
ex 15.07.B	- non blanchie (501)	2%
21.06.C	Levures artificielles préparées (300)	3%

(signé)

---

Pour la délégation des  
Etats-Unis

(signé)

---

Pour la délégation de la  
Finlande

9 juin 1978